

Décembre 2018, lettre d'information n°22



Chères coopératrices,
chers coopérateurs,

l'année 2018 se conjuguera bientôt au
passé...

Et pour ce début d'année 2019, c'est le
moment de prendre de bonnes
résolutions!

Parmi les nombreuses résolutions ambitieuses que nous prendrons toutes et tous, laissons une place de choix à celles qui limitent notre empreinte environnementale. Elles feront de nous les précurseurs et les ambassadeurs du changement!

Chez Lucéole, nous sommes convaincus que le statu quo n'est pas une option, ni pour le climat et l'environnement, ni pour notre santé et la biodiversité... N'en déplaise au Père Noël ... (voir photo).

Dans un prochain Lucéolien au début du mois de janvier, nous prendrons le temps de faire le point sur nos projets réalisés en 2018 et ceux à venir en 2019.

Nous vous souhaitons de tout cœur une bonne et heureuse année 2019.

*Au nom du Conseil d'Administration
Philippe VERBAUWHEDE
Président CA Lucéole scrl*



En parlant de bonne résolution, n'oubliez pas notre fournisseur coopératif d'électricité

COCITER!

En cliquant sur ce lien "[COCITER](#)", vous pourrez recevoir une simulation de prix selon votre consommation et la marche à suivre pour conclure un contrat.

Et voilà, rien de plus simple à faire!



[Lucéole sur Facebook](#)



[Site de Lucéole](#)



[Lucéole sur Twitter](#)



[Lucéole par courriel](#)

Lucéole scrl - rue Abraham Gilson , 1 - 6723 Habay-la-Vieille

N° entreprise 0830.542.506

[modification de mon adresse contact](#) - [désinscription à la lettre d'information](#)